## Rendez-vous synchrone SSE du 14 avril 2020  La rétroaction orale numérique

Réponses à vos questions

1. Q : Je dois corriger un travail d'équipe (5-6 personnes): pouvons-nous répondre/ partager nos commentaires à ces personnes une seule fois?

R : Si vous utilisez le système de gestion des équipes ainsi que la boîte de dépôt pour une évaluation dans votre site de cours, les téléchargements et les téléversements seront gérés par équipe. Ainsi, un seul étudiant pourra déposer le travail au nom de l’équipe et le travail corrigé téléversé sera accessible à tous les membres de l'équipe.

1. Q : Les téléchargements (à partir de la boîte de dépôt) se font sous format zip. Faut-il extraire tous les fichiers du zip ou peut-on travailler dans le zip?

R : En effet, il faut extraire les fichiers du zip. De plus, vous devez conserver le nom des dossiers (répertoires d’étudiants ou d’équipes) tels quels. Vous pouvez vous référer à cette ressource :
<https://www.enseigner.ulaval.ca/sites/default/files/correction_numerique_aidememoire_boitedepot_2018.pdf>

1. Q : Je me demande à quoi sert le logiciel de correction si on perd ces corrections en parcourant le texte à corriger.

R : Vous ne perdez pas les corrections effectuées avec les outils d’annotation du logiciel Screencast-O-Matic puisqu'elles sont enregistrées automatiquement dans la vidéo. Par contre, elles s'effacent de l’écran lorsque vous devez naviguez dans le document. À cet effet, il est suggéré d’utiliser les outils d’annotation du logiciel utilisé pour afficher le travail de l’étudiant (Word, PPT, Adobe) et d’utiliser le logiciel Screencast-O-Matic pour l’enregistrement et l’édition principalement.

1. Q : Une fois le travail téléversé à l'étudiant, quel usage peut-il en faire ? Peut-il plus particulièrement l'imprimer ?

R : L’étudiant pourra télécharger tout document ou fichier téléversé à son intention. L’usage qu’il pourra en faire dépendra du type de fichier téléversé. En effet, si vous fournissez une copie corrigée en format Word ou PDF, il pourra l’imprimer et avoir accès aux corrections et aux commentaires que l’enseignant aura intégré au document. Cependant, si vous fournissez uniquement l’enregistrement en format vidéo .mp4, il ne le pourra pas.

1. Q : Les exemples de textes que vous avez donnés étaient relativement bien écrits. Cependant, je vois que Screencast-O-Matic ne serait pas vite à utiliser si le texte est rempli de fautes.

R : Bien entendu, il faut d’abord avoir identifié les objectifs du cours. Si les compétences langagières ne font pas partie de l’objet d’évaluation, il n’est pas nécessaire de toutes les relever. Un commentaire général à cet égard pourrait suffire. Par contre, si les compétences langagières représentent un objet d’évaluation, il serait plus efficace d’identifier les erreurs à l’aide des outils d’annotation du logiciel utilisé pour afficher le travail de l’étudiant (Word, PPT, Adobe) avant de débuter l’enregistrement de la correction numérique.

1. Q : Peut-on tout simplement faire une (correction) audio sans vidéo?

R : Oui, il est possible faire une correction qui soit uniquement audio en précisant à l’étudiant l’endroit où on se situe dans le document et en identifiant les sections corrigées concernées dans le document. Pour ce faire, il vous est suggéré d’utiliser, par exemple, le logiciel Audacity. Vous pouvez également vous référer à cette ressource : <https://www.enseigner.ulaval.ca/ressources-pedagogiques/les-capsules-audios>.

1. Q : Je n'ai pas compris comment on enregistre en mettant une pause à l'enregistrement vidéo (pour la correction) d'un étudiant.

R : La documentation suivante, plus précisément l’étape 3, vous guidera pas à pas : <https://www.ene.ulaval.ca/captation-numerique/tous-les-utilisateurs-produire-un-enregistrement-continu#produire-l-enregistrement>.

1. Q : J'aimerais savoir si on peut recevoir un certificat de participation à cette formation. Si c'est le cas, est-ce automatique ou doit-on le réclamer au BSE?

R : Le Service de soutien à l’enseignement ne produit pas de certificat de participation pour les mini formations offertes pour l’adaptation de l’évaluation en situation de COVID-19.

Question ouverte à tous :

Quels sont les avantages de la rétroaction orale numérique?

Réponses des participants :

* Permet de mieux transmettre le ton du commentaire.
* On peut donner plus d’informations aux étudiants.
* Le fait de parler à l’étudiant dédramatise les corrections et offre un lien humain plus vivant, potentiellement plus interactif qu’une rétroaction écrite.
* Maintien d’un lien plus « personnalisé ».
* Donner plus de détails et expliquer les suggestions dans les commentaires.
* La possibilité de citer des sources à l’appui de la rétro.
* Plus rapide.
* La communication orale est plus précise que la communication écrite.
* Interactions dynamiques.
* Favorise approche inclusive.
* Souvent quand on écrit un texte, l’étudiant veux nous voir en personne pour qu’on puisse s’expliquer

Coordination : Marthe Giguère

Animation : Joannie Castonguay et Hélène de Chamberet

Chargée de communication : Priscilla Lavoie

Soutien technique : Mathieu Plourde

Collaboration : Geneviève Carrier